

LIGNE	DE VOL	DEFINITIVE	DACQUET	2012		
Date concours	lieu	heures lâcher	Bagues	Championnat 15ème	Catégorie	
25/03/2012	Montélimar	10h00			Entrainement	
01/04/2012	Valence	10h00	Vert		V	
08/04/2012	Valence	10h00	Bleu		V	
15/04/2012	St rambert	9h30	Blanc		V	
22/04/2012	St rambert	9h30	Rouge		V	
29/04/2012	Belleville	8h00	Jaune		DF	
06/05/2012	Macon	7h30	Vert		DF	
13/05/2012	Sanvigne les mines	7h00	Bleu		DF	
20/05/2012	St rambert	8h30	Blanc		V	
27/05/2012	Auxerre	6h30	Vert		DF	
03/06/2012	Valence	8H30/9H00	bleu/blanc		V	J&V
10/06/2012	Arcy/Aube	6h30	jaune	Fédéral	F	
17/06/2012	St rambert	8H00/8H30	blanc/bleu		V	J&V
24/06/2012	Belleville	6h15	bleu/blanc/vert		DF	J&V + C la montre
01/07/2012	Reims	6h30	Rouge	Fédéral	F	
07/07/2012	Macon	7h00	vert/jaune		DF	J&V
15/07/2012	Sanvigne les mines	6h30	bleu/blanc		DF	J&V
22/07/2012	Chalon/ Saône	6h30	jaune/rouge	Fédéral j	DF	J&V
28/07/2012	Bruxelles	6h30	vert	Fédéral	F	

Au premier concours remettre au chauffeur : 1 copie des certificats de vaccination.

Le chèque de règlement des cotisations : 35.00 € par amateur, Gratuit pour les moins de 18 ans, pour les étudiants ainsi que pour les nouveaux adhérents

Pour tous les concours remettre au chauffeur, le double des feuilles d'enlogement et la fiche d'expédition avec le chèque du règlement à l'ordre du Groupement Marcel Dacquet.

Frais d'en logement par pigeon pour les concours de: Vitesse 0,80 € - 1/2 Fond 0,95 € - Fond 1,50 €. Remise de 0,20 € à partir du 31ème pigeon, avec cumul des jeunes et des vieux,Entrainement 0,40€

Les étiquettes doivent être dûment remplies et collées sur la porte du panier.

Les étiquettes "Blanches" pour les concours de Vitesse, "Bleues" pour les concours de 1/2 Fond, "Violet" pour les concours de Fond, "Orange" pour les concours Jeunes.

Pour les lâchers de la 15ème Région, il sera effectué : un classement 15ème Région + un classement Groupement "Marcel Dacquet" + un classement "Var-Alpes Maritimes" +

un classement pour les Sociétés participantes aux concours. Pour le championnat AS pigeon le calcul se fera sur la base de : 1 point en vitesse; 2 points en demi fond; 3 points en fond

Les feuilles de dépouilements seront expédiées à Monsieur HAVEZ Jean Michel 38 rue Lascarrottes 47550 BOE ou par e.mail:ojm.havez@orange.fr au plus tard le mardi pour être classé.

Tous les concours comptent pour les championnats quelque soit le nombre de sociétés participantes.

L'association ne désirant pas participer à un concours ou un entraînement doit le signaler 48 heures avant la mise en loge

Les bagues Matricule sont à commander au Trésorier : **Monsieur Manuel DEFREITAS, 145 Avenue du Vidourle - 30220 SAINT LAURENT D'AIGOUZE.TEL:04.66.88.19.81.**

A l'attention des sociétés, un minimum de quatre paniers sera exigé pour le passage du camion au local des sociétés.

L'autorisation des lâchers n'est donnée que par le Président de la Commission Sportive, Monsieur Claude GABACH; en cas de problème, il prendra contact avec les Présidents des sociétés

Pour les Fédéraux c'est Mr Melin Joël qui donnera l'autorisation des lâchers

Le Président de la Commission Sportive pour le Groupement Marcel Dacquet : Monsieur Claude GABACH: Tél: 06.68.60.78.94.

Le Président de la Commission Sportive pour la 15ème Région : Monsieur Joël MELIN : Tél: 06 09 49 06 40

